

Liberté.

Egalité.

REPUBLIQUE D'HAYTI.

Port-au-Prince, le 25. Août 1819, an 16 de l'Indépendance.

JEAN-PIERRE BOYER, Président d'Haïti,

*Le Trésorier général, payna au citoyen Sacom, le
Montant de l'ordonnance ci-jointe N.º 504 en la somme.*

Boyer